



CC Maure de Bretagne Communauté (Siren : 243500683)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Maure-de-Bretagne
Arrondissement	Redon
Département	Ille-et-Vilaine
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	31/12/1993
Date d'effet	31/12/1993

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Pierre-Yves REBOUX

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	8, rue du frère Cyprien
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	35330 MAURE DE BRETAGNE
Téléphone	02 99 92 46 99
Fax	02 99 92 46 98
Courriel	accueil@cc-maure-de-bretagne.fr
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	8 523
-----------------------------	-------

Densité moyenne 48,77

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 9

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
35	Bovel (213500358)	582
35	Campel (213500481)	518
35	Comblessac (213500846)	671
35	La Chapelle-Bouëxic (213500572)	1 315
35	Les Brulais (213500465)	471
35	Loutehel (213501604)	220
35	Maure-de-Bretagne (213501687)	3 258
35	Mernel (213501752)	1 001
35	Saint-Séglin (213503113)	487

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 19

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assainissement non collectif <i>ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - Réalisation des études de diagnostic des installations d'assainissement non collectif. - Contrôle de conception et de réalisation des installations. - Mise en place d'un Service Public d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C.). - Contrôle du bon fonctionnement et contrôle de l'entretien des installations.</i></li> <li>- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés</li> <li>- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>En matière de déchets : - Elimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés. - Participation aux politiques d'élimination des déchets verts.</i></li> <li>- Autres actions environnementales <i>En matière d'économie de l'énergie et de développement durable : - Politique d'identification et mise en place d'actions de sensibilisation relatives aux économies d'énergie, au développement durable et à la protection de l'environnement. En matière d'eau : - Informations et actions de sensibilisation relatives à la préservation de la qualité des eaux sur le territoire communautaire.</i></li> </ul>
<p>Sanitaires et social</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Action sociale <i>Action sociale d'intérêt communautaire - Création et gestion d'accueils de loisirs sans hébergement. - Actions d'information auprès de la jeunesse. - Gestion de la politique de la petite enfance (relais d'assistantes maternelles, crèche, halte-garderie...). - Gestion d'un chantier d'insertion communautaire. - Création et gestion d'un centre médico-social.</i></li> </ul>
<p>Développement et aménagement économique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique <i>- Aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique qui sont d'intérêt communautaire. A cet égard, sont déclarées d'intérêt communautaire toutes les zones d'activité économique du territoire.</i></li> </ul>

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

*Actions de développement économique d'intérêt communautaire : - Participations financières aux actions économiques des organismes consulaires, associations et établissements publics dédiés, collectivités territoriales ayant une répercussion sur le territoire communautaire. - Accompagnement des manifestations à caractère commercial sur le territoire des communes membres. - Mise en oeuvre et pilotage des actions visant à l'implantation d'entreprises nouvelles ou à la pérennisation des emplois et de l'activité économique sur le territoire communautaire.*

#### Développement et aménagement social et culturel

- Activités culturelles ou socioculturelles

*Culture - Création et gestion d'une médiathèque. Est déclarée, à ce titre, d'intérêt communautaire la gestion de la compétence lecture publique de la commune de Maure de Bretagne. - Participation aux actions et manifestations culturelles organisées ayant au moins un rayonnement sur l'ensemble du territoire communautaire.*

- Activités sportives

*Sport - Animation et participation aux activités et manifestations sportives ayant au moins un rayonnement sur l'ensemble du territoire communautaire.*

#### Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

*Elaboration, adaptation(s) et modification(s) du schéma de cohérence territoriale et du schéma de secteur.*

- Schéma de secteur

- Plans locaux d'urbanisme

*Participation à titre consultatif à la définition des documents d'urbanisme des communes membres. - Elaboration d'une charte intercommunale de l'urbanisme.*

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

*Création et gestion des zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire. A ce titre, sont déclarées d'intérêt communautaire les ZAC de plus de 10 ha.*

- Organisation des transports non urbains

*Transport - Organisation des services de transport routier à la demande sur délégation du Conseil Général et dans le cadre de la loi et des textes en vigueur.*

#### Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

*COMPETENCE EN MATIERE DE VOIRIE D'INTERET COMMUNAUTAIRE - Création ou aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire. Sont, à ce titre, déclarées d'intérêt communautaire : - les voies ou parties de voies desservant les zones d'activité économique du territoire, - les voies communales qui desservent les collèges au départ de Maure de Bretagne vers les routes départementales (entre la RD 772 et la RD 65).*

#### Développement touristique

- Tourisme

*\* En matière de valorisation du patrimoine naturel et bâti : - Identification, protection et entretien de circuits de découverte mettant en valeur le patrimoine naturel et bâti sur le territoire communautaire. - Développement de la signalisation du patrimoine naturel et bâti. \* Coordination de l'information touristique avec les collectivités locales concernées et les établissements publics de coopération intercommunale limitrophes. \* Création, gestion du ou des points d'information du tourisme, et participation aux structures d'animation et d'information touristique intervenant sur le territoire communautaire. \* Aménagement, promotion et gestion du site du Vauvert.*

#### Logement et habitat

- Politique du logement social

*Politique du logement et du cadre de vie - Participation à toutes les actions menées sur le territoire communautaire visant à l'amélioration de la qualité et de la diversité de l'habitat.*

#### Autres

- NTIC (Internet, câble...)

*Nouvelles Technologies d'Information et de Communication (N.T.I.C.) - Création et gestion d'un espace multimédia. - Développement d'actions d'information et de sensibilisation relatives aux NTIC et à leurs évolutions. - Adhésion au syndicat mixte de développement de services de technologies d'informations et télécommunications dénommé Mégalis Bretagne. - Mise en place d'un fichier informatique en réseau des fonds documentaires publics existant sur le territoire communautaire.*

- Autres

*Emploi, formation professionnelle, insertion - Action et participation aux actions d'aide à l'insertion professionnelle et à l'emploi. - Initiation et participation aux actions de formation professionnelle. - Participations financières au budget des organismes oeuvrant dans le domaine de l'emploi sur le territoire communautaire (mission locale, Point Accueil Emploi, maison de l'emploi du pays de Redon et de Vilaine...) Numérisation du cadastre.*

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
35	SM DU SCOT DU PAYS DE REDON ET VILAINE (200005981)	SM fermé	96 731
35	SMICTOM DES PAYS DE VILAINE (253500862)	SM fermé	56 990
35	SM DU VAUVERT (253502322)	SM fermé	671
35	Syndicat mixte "e-Mégalis Bretagne" (253514491)	SM ouvert	32 274

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2013 - millésimée 2010)